traverse. Ces 62 p. 100 de la population urbaine, répartie en 133 agglomérations, représentent un total de plus de 3,600,000 personnes, ce qui constitue un marché assez considérable. M. Shattuck vous dira comment il a procédé pour calculer la consommation probable de combustible dans cette région.

Nous avons également M. Frank Shultz, de la compagnie-mère, la Delhi Oil Company, du Texas, et de la Canadian Delhi Oil Company Limited, de l'Alberta, lesquelles ont effectué des travaux de ce genre dans le passé. Elles ont dépensé des sommes considérables, non seulement pour les levers, mais aussi en travaux d'exploration, afin de découvrir du gaz en Alberta. Elles ont connu un succès presque phénoménal dans la découverte de nouveaux champs de gaz pour le temps qu'ont duré leurs opérations,—depuis juin ou juillet l'an dernier. Cette dernière compagnie s'est inspirée de l'idée qu'il fallait démontrer au Canada, et à l'Alberta en particulier, qu'il y a vraiment du gaz dans cette province. Je crois que cette idée est conforme à la ligne de conduite du gouvernement de l'Alberta qui annonçait dernièrement que les compagnies qui réclament le droit d'exporter du gaz doivent se montrer entreprenantes en matière d'exploration et se lancer à la découverte de champs que chacun soupçonne mais que personne n'a tenté d'explorer parce qu'il ne semblait y avoir aucun marché pour le gaz.

Enfin, nous avons ici un représentant, un associé de l'entreprise bancaire Lehman Brothers, de New-York, qui a suivi ce projet depuis le début et qui s'est dite prête à trouver un groupe de souscripteurs qui garantiraient l'émission des fonds nécessaires. L'entreprise demande des fonds considérables, estimés à \$250 millions; c'est là un engagement financier très lourd.

Si l'on en juge d'après les travaux accomplis jusqu'ici, et par les découvertes effectuées par la *Canadian Delhi* en Alberta, cette compagnie a lieu de croire, comme d'ailleurs tous ceux qui l'appuient, que ce projet est économiquement sûr et qu'il peut être organisé dans un laps de temps raisonnable.

Il se peut que la pénurie d'acier—question qui, je crois, a été soulevée au Sénat—retarde quelque peu les travaux pour le moment. Nous ne sommes pas mieux partagés à cet égard que bien d'autres entreprises au pays. Par ailleurs, nous avons tous confiance que la pénurie d'acier, et aussi la situation internationale qui en est la cause, ne se prolongeront pas indéfiniment. Lorsque les trois organismes chargés d'étudier notre projet—le Parlement, l'Alberta Conservation Board et la Commission des Transports qui devra autoriser la construction du pipe-line sur une route déterminée,—auront sanctionné ledit projet, nous espérons que la situation se sera améliorée en ce qui concerne l'acier. Après tout, les besoins de l'Est moyen du Canada doivent, à notre avis, jouir d'une certaine priorité.

Monsieur le président, s'il y avait quelques questions auxquelles nous puissions répondre, moi ou l'un des spécialistes des diverses phases du projet, nous serions heureux de le faire. Je ne veux pas vous ennuyer plus longtemps avec les détails du projet. Je crois vous en avoir donné la substance.

Le président: Je crois que vous nous en avez donné un très bon aperçu.

Messieurs, aimeriez-vous poser des questions à M. Tolmie ou si vous préférez entendre ces trois autres messieurs nous exposer divers autres aspects du projet? Nous avons ici un ingénieur; nous avons aussi un représentant d'une société bancaire très importante; et enfin, nous avons un spécialiste en exploitation de puits de gaz.

M. Tolmie: Nous avons aussi le spécialiste des marchés, monsieur le président

Le PRÉSIDENT: Comment allons-nous procéder? Aimeriez-vous à poser des questions à M. Tolmie tout de suite?